

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 31/10/2024 - 8425 - 2019 B 00690 - 850 807 736 - 3F INVESTISSEMENTS

3F INVESTISSEMENTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 670 Rue du Noyer des Bouttières
ZAC de la Vente Olivier
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
850.807.736 RCS ROUEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EN DATE DU 29 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,
Le Vingt Neuf Juin,
A 10 Heures,

Les associés de la Société « 3F INVESTISSEMENTS » se sont réunis, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Monsieur Franck MESNIL-REE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société CO-PILOTES AUDIT, convoquée en qualité de Commissaire aux Comptes, est absente et excusée.

Conformément aux dispositions statutaires, il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10.000 actions sur les 10.000 actions composant le capital social, soit plus de la moitié des actions composant le capital social.

Le Président constate que la collectivité des associés, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président ;

Puis le Président déclare que son rapport de gestion, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de la collectivité des associés et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

La collectivité des associés lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la collectivité des associés est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

-/.....
- Questions diverses : constat de la démission de Monsieur Florian LABORIE, directeur général,
 - Pouvoirs.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Ensuite, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

..../.....

NEUVIEME RESOLUTION – DEMISSION DE MONSIEUR FLORIAN LABORIE

La collectivité des associés constate la démission, à compter du 1^{er} juillet 2024, de Monsieur Florian LABORIE, de ses fonctions de Directeur Général de la Société et lui donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat de directeur général jusqu'à ce jour, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

La collectivité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

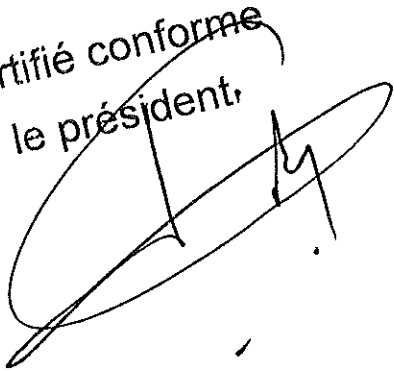
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.

Monsieur Franck MESNIL-REE
PRESIDENT et ASSOCIE

certifié conforme
le président,

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'certifié conforme le président,'.

Monsieur Florian LABORIE
DIRECTEUR GENERAL ET ASSOCIE

Monsieur Franck MESNIL
ASSOCIE

